

Exemple de déclaration d'accessibilité RGAA 4

Droits de reproduction

Ce document est placé sous licence ouverte 2.0 ou ultérieure.

Vous êtes libres de :

- Reproduire, copier, publier et transmettre ces informations ;
- Diffuser et redistribuer ces informations ;
- Adapter, modifier, extraire et transformer ces informations, notamment pour créer des informations dérivées :
- Exploiter ces informations à titre commercial, par exemple en la combinant avec d'autres informations, ou en l'incluant dans votre propre produit ou application.

Ces libertés s'appliquent sous réserve de mentionner la paternité de l'information d'origine : sa source et la date de sa dernière mise à jour. Le réutilisateur peut notamment s'acquitter de cette condition en indiquant un ou des liens hypertextes (URL) renvoyant vers le présent site et assurant une mention effective de sa paternité.

Cette mention de paternité ne doit ni conférer un caractère officiel à la réutilisation de ces informations, ni suggérer une quelconque reconnaissance ou caution par le producteur de l'information, ou par toute autre entité publique, du réutilisateur ou de sa réutilisation.

Table des matières

Droits de reproduction	1
Déclaration d'accessibilité	3
État de conformité	3
Résultats des tests	3
Contenus non accessibles	3
Non-conformité	3
Dérogations pour charge disproportionnée	4
Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité	4
Établissement de cette déclaration d'accessibilité	4
Technologies utilisées pour la réalisation de [nom, url du site]	4
Environnement de test	4
Outils pour évaluer l'accessibilité	4
Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité	4
Retour d'information et contact	5
Voies de recours	5

Déclaration d'accessibilité

[Nom de l'entité] s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles [et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique] conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2020-2022 [url],
- · Actions réalisées en 2019-2020 [url],
- Plan d'actions 2020-2021 [url].

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à [www.nomdusite.gouv.fr].

État de conformité

[Nom du site, url] est en [conformité partielle] avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par [nom de l'entité qui a réalisé l'audit] révèle que :

- [nn%] des critères du RGAA version 4 sont respectés
- [Facultatif] Le taux moyen de conformité du site s'élève à [nn%]
- [Facultatif] Accès à la grille d'audit RGAA [url pour télécharger la grille d'audit]

Contenus non accessibles

Non-conformité

- [Ex.: La vidéo de présentation de la demande d'aide n'a pas de transcription. Pour toute question sur cette démarche, vous pouvez contacter le NN NN NN NN NN La version 2020 respectera les critères du RGAA sur les alternatives texte pour les documents multimédias].
- [Ex. : Le bouton d'envoi du formulaire de déclaration contient un intitulé « Retour » au lieu de « Envoi ». Cette erreur sera corrigée avant le 31 mars 2020]
- [Ex.: La connexion au compte personnel contient une vérification que vous n'êtes pas un robot avec un captcha visuel. Il est possible d'effectuer sa démarche par téléphone ou au guichet pour les personnes empêchées d'accéder à leur compte...]

Dérogations pour charge disproportionnée

• [Ex.: Les archives des comptes rendus des séances du conseil municipal jusqu'en 2010 sont au format PDF image. Il est cependant possible d'en demander un exemplaire texte par courriel]

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- [Ex. : Cartes de l'Institut géographique national associées à l'annuaire]
- [Ex.: Reproduction du manuscrit du Moyen-Âge...]

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le [JJ/MM/AAAA]. Elle a été mise à jour le [JJ/MM/AAAA].

Technologies utilisées pour la réalisation de [nom, url du site]

- HTMI 5
- CSS
- ...

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA 4, avec les versions suivantes :

- Firefox nn et NVDA nn
- •

Outils pour évaluer l'accessibilité

- contrast color...
- ...

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- 1. PAGE1: https://www.service.gouv.fr/page1
- 2. PAGE2: https://www.service.gouv.fr/page2
- 3. PAGE3: https://www.service.gouv.fr/page3
- 4. ...

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de [nom, url du site] pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message [url du formulaire en ligne]
- Contacter [Nom de l'entité responsable du service en ligne] [url d'une page avec les coordonnées de l'entité]

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits [https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/]
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région [https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues]
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
 Défenseur des droits
 Libre réponse 71120
 75342 Paris CEDEX 07